



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session

Victoria Falls (Zimbabwe), 23-27 mars 2020

Vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays africains sans littoral

Résumé

Les pays africains sans littoral ont en commun un certain nombre de caractéristiques qui les rendent vulnérables aux crises externes dont les effets préjudiciables retentissent sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition. Au vu de ces défis, la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait recommandé de se pencher sur la situation de ces pays au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

L'évaluation de cette situation, de l'évolution de la croissance économique et du développement social, du processus de transformation de l'agriculture ainsi que des échanges et de la compétitivité semble indiquer que la géographie, pour importante qu'elle soit, ne constitue pas nécessairement le déterminant majeur de l'insécurité alimentaire.

Répondre aux besoins des pays africains enclavés qui présentent un déficit vivrier demande que l'on agisse dans des domaines clés, notamment en augmentant l'investissement des secteurs public et privé dans l'agriculture, en prenant des mesures proactives pour associer ces pays aux initiatives régionales et en déployant des efforts soutenus pour améliorer leur compétitivité et l'environnement réglementaire de leurs entreprises.

L'Initiative Main dans la main de la FAO fournit un cadre globaliste permettant d'appuyer les mesures pilotées et prises en main par les pays pour répondre aux besoins des populations extrêmement vulnérables des pays africains sans littoral, et d'étudier les interventions efficaces pour atténuer et surmonter les effets préjudiciables des crises qui retentissent sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Bureau des petits États insulaires en développement (PEID), des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral (PDSL), récemment créé, jouera un rôle essentiel dans le déploiement de l'Initiative Main dans la main et dans l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays sans littoral d'Afrique.

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence régionale est invitée à examiner les conclusions suivantes du présent rapport:

- a. Les économies des pays sans littoral sont moins diversifiées et plus vulnérables à différents types de crises. En revanche, elles disposent d'énormes possibilités d'accroître la production et la productivité agricoles. On a besoin de mobiliser l'investissement public et privé dans l'agriculture pour mettre à profit ce potentiel immense.
- b. Des politiques proactives seront nécessaires pour améliorer l'environnement réglementaire et le climat des affaires, renforcer les institutions et encourager les investissements, afin d'accroître la compétitivité des secteurs alimentaire et agricole. Il serait possible de tirer des enseignements utiles d'expériences africaines réussies à cet égard.
- c. Des initiatives régionales et continentales, telles que la Zone de libre-échange continentale africaine, le Programme de développement des infrastructures en Afrique et la Vision 25x25 pour une agriculture intelligente face au climat en Afrique (25 millions de familles d'agriculteurs pratiquant cette agriculture d'ici à 2025), devraient permettre aux pays enclavés de s'atteler de façon proactive et efficace à relever les défis auxquels ils font face en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- d. Le renforcement de la collaboration entre les pays africains sans littoral et leurs pays de transit respectifs nécessite une mobilisation. Les priorités de l'action publique et les investissements doivent mettre l'accent sur l'interdépendance étroite des pays enclavés et des pays de transit pour une sécurité alimentaire et des échanges renforcés. On pourrait y parvenir en élaborant un programme d'action globaliste, axé sur les résultats et assorti d'un calendrier précis, qui se concentrerait sur des réformes importantes des politiques de transit, de façon à gérer les aspects matériels et non matériels de la connectivité des transports et des TIC dans les pays sans littoral et les pays de transit.
- e. La Conférence régionale est invitée à prendre acte de la création par la FAO du Bureau des petits États insulaires en développement (PEID), des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral (PDSL), et à encourager les États Membres de la région Afrique à intensifier leur action et renforcer leur engagement aux côtés des pays africains enclavés dans le cadre de l'Initiative Main dans la main.
- f. Elle encourage la FAO à accroître la cohérence dans l'appui qu'elle apporte aux pays sans littoral d'Afrique, compte tenu de leur vulnérabilité à des défis uniques et complexes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

I. Introduction

1. L'article 124 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer définit un État sans littoral comme tout État qui ne possède pas de côte maritime. À l'inverse, un pays en développement de transit est un État situé entre un État sans littoral et la mer, à travers le territoire duquel passe le trafic en transit. Les pays en développement sans littoral doivent faire passer les marchandises par un ou plusieurs pays de transit pour pouvoir commercer avec le reste du monde. En reconnaissance de cette difficulté, le droit international accorde aux États sans littoral certains droits tandis qu'il crée pour les pays de transit des obligations spécifiques à l'égard des pays enclavés en ce qui concerne le droit pour ces derniers de traverser le territoire des premiers, le but étant de faciliter les échanges et l'intégration des pays sans littoral dans les marchés régionaux

et mondiaux¹. Le Programme d'action d'Almaty², adopté en 2003 par la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, visait à nouer des partenariats pour résoudre les problèmes particuliers des pays en développement sans littoral, y compris en Afrique, du fait de leur absence d'accès à la mer, de leur isolement et de leur éloignement des marchés mondiaux.

2. Les pays africains sans littoral ont en commun un certain nombre de caractéristiques qui les rendent vulnérables aux crises externes, ce qui se traduit par des effets préjudiciables sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition³. Ces caractéristiques comprennent des structures économiques reposant sur une part relativement élevée de l'agriculture dans la valeur ajoutée du PIB. Ce poids des recettes agricoles accroît la vulnérabilité des pays aux effets de la variabilité climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. Il les rend également fortement tributaires du commerce international, en particulier des importations, car la structure économique qui les caractérise comprend souvent des exportations non diversifiées dans lesquelles prédomine une forte proportion de produits de base agricoles et miniers et de matières premières. Cette économie agraire non diversifiée, couplée à l'absence d'accès direct à la mer (entraînant isolement et coûts de transit élevés), impose de fortes contraintes au développement général et concourt à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Le coût supplémentaire relatif à la facilitation des échanges et à la logistique qu'imposent le franchissement de frontières et l'éloignement des ports de mer alourdit considérablement le coût du transport, frais de transit inclus. En outre, la faible conformité aux engagements des accords commerciaux et des accords de transit réduit notablement les échanges et la situation de compétitivité des pays enclavés, par rapport aux pays de transit d'Afrique.
3. Conscients des défis que les pays africains sans littoral, qui sont aussi souvent en situation de déficit vivrier ou d'insécurité alimentaire, ont à relever, les pays Membres ont noté, à la trentième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, que les pays enclavés souffrant d'un déficit vivrier pourraient tirer profit de l'expérience des petits États insulaires en développement pour relever des défis et résoudre des problèmes qui touchent les deux catégories de pays de façon similaire. La Conférence s'est également déclarée favorable à une intervention pour répondre aux besoins des pays à déficit alimentaire sans littoral.
4. L'objectif du présent rapport est de donner une vue d'ensemble des tendances et des évolutions récentes ainsi que des causes de la situation des pays africains sans littoral au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition, afin de déterminer les questions essentielles susceptibles d'éclairer l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis liés à cette situation.

¹ L'article 125 de la Convention, par exemple, leur confère le droit d'accès à la mer et depuis la mer pour l'exercice des droits prévus dans la convention, y compris ceux relatifs à la liberté de la haute mer. À ce titre, les États sans littoral jouissent, par consentement mutuel, de la liberté de transit à travers le territoire des États de transit par tous moyens de transport (matériel ferroviaire roulant, navires servant à la navigation maritime, lacustre ou fluviale, véhicules routiers et, lorsque les conditions locales l'exigent, porteurs et bêtes de charge). Les autres obligations des États de transit comprennent l'application de taxes et redevances de transit équitables (article 127), la fourniture de facilités douanières (article 128), l'amélioration des infrastructures de transport (article 129), les mesures destinées à réduire les retards et autres barrières non tarifaires (article 130) et l'égalité d'accès aux ports de mer pour les navires battant pavillon d'un État sans littoral (article 131). Certaines de ces dispositions se retrouvent également dans le droit de l'Organisation mondiale du commerce.

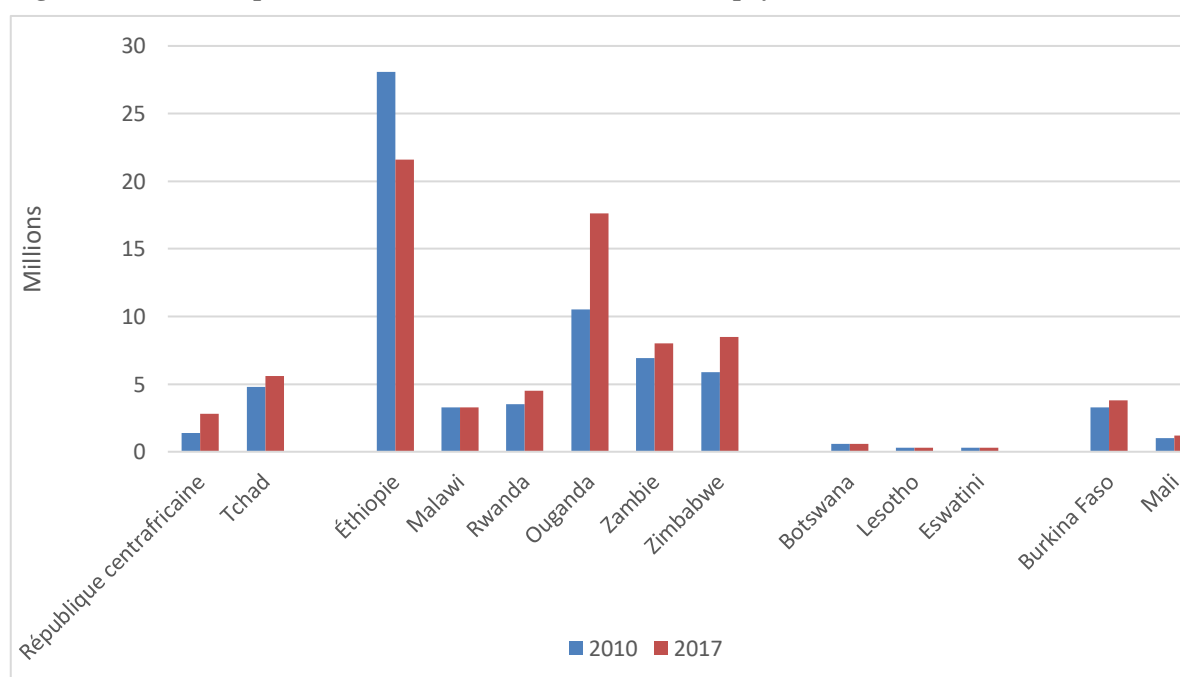
² <http://unohrrls.org/almaty-declaration-and-programme-of-action/>.

³ On compte 16 pays sans littoral en Afrique subsaharienne: Botswana, Burkina Faso, Burundi, Eswatini, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Soudan du Sud, Tchad, Zambie, Zimbabwe.

II. Situation au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays africains sans littoral

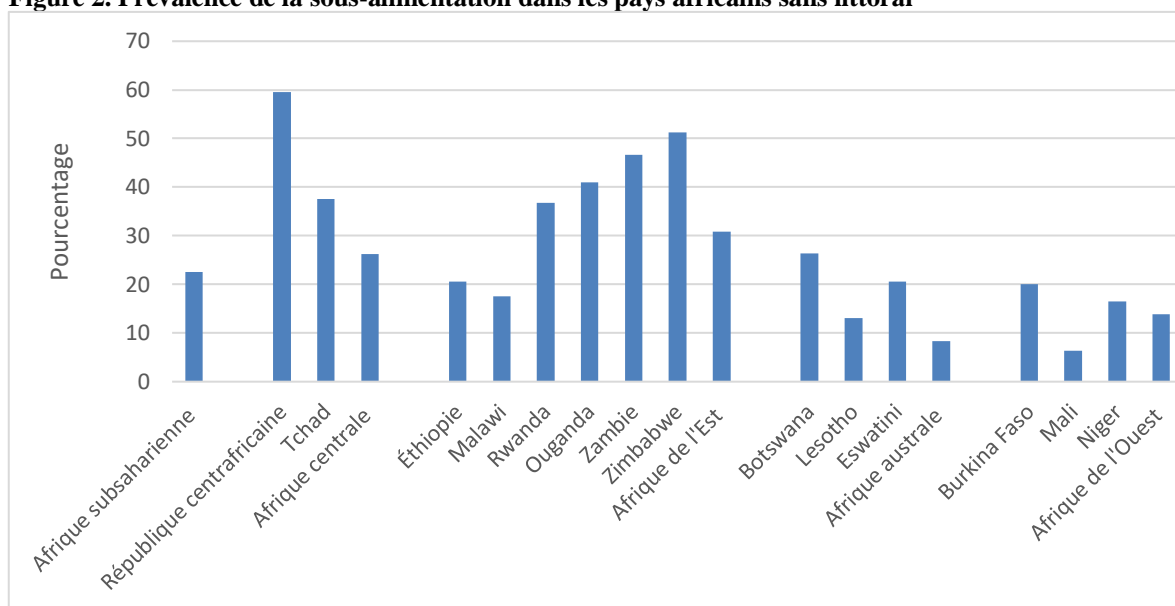
5. En 2010, 40 pour cent des personnes souffrant de la faim en Afrique subsaharienne, soit 72 millions de personnes, vivaient dans les 16 pays sans littoral. Cette proportion est tombée à 36 pour cent en 2017, même si, dans la plupart des pays, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté (figure 1). La hausse a été particulièrement marquée en République centrafricaine et au Niger, où le nombre de personnes sous-alimentées a doublé de 2010 à 2017. Dans plusieurs pays toutefois (Botswana, Eswatini, Lesotho et Malawi), les chiffres sont restés stables. En Éthiopie, on a noté une nette réduction. Si l'on exclut ce dernier pays, la proportion des personnes sous-alimentées d'Afrique subsaharienne vivant dans un pays sans littoral a augmenté, passant de 24 pour cent à 26 pour cent.

Figure 1. Nombre de personnes sous-alimentées vivant dans un pays sans littoral en 2010 et 2017



Source: FAO

6. En 2017, la prévalence de la sous-alimentation (PoU, l'un des indicateurs de mesure des progrès vers la cible 2.1 des objectifs de développement durable (ODD), qui vise l'élimination de la faim d'ici à 2030) était, dans la plupart des cas, supérieure à la moyenne sous-régionale dans les pays sans littoral (figure 2). Faisaient exception à cette tendance l'Éthiopie, le Malawi et le Mali. La situation d'ensemble était assez similaire en 2010, même si, par rapport à la moyenne sous-régionale, le niveau était marginalement supérieur en Éthiopie et légèrement inférieur en Ouganda.

Figure 2. Prévalence de la sous-alimentation dans les pays africains sans littoral

Source: FAO

7. Le profil d'évolution de la prévalence au fil du temps a été moins clair. Dans 9 sur 10 des pays sans littoral, la PoU a baissé davantage ou a moins augmenté que la moyenne sous-régionale sur la période 2010-2017. Plus récemment, sur la période 2014-2017, la plupart des pays enclavés ont enregistré une aggravation de la faim. Cela étant, aucune tendance claire ne se dégage des pays sans littoral.
8. L'évolution récente de la faim et de l'insécurité alimentaire dans les pays africains sans littoral est confirmée par les estimations de l'insécurité alimentaire grave établies sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES)⁴. Les estimations pour l'Afrique subsaharienne révèlent que, pour la période 2016-2018, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave dans la population totale était particulièrement inquiétante dans les pays sans littoral, puisqu'elle y était partout supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (25,1 pour cent) et qu'elle atteignait 51,7 pour cent au Niger et au Malawi. Les estimations de l'insécurité alimentaire grave ou modérée présentent un profil similaire de forte prévalence comparée aux autres pays de la région.
9. En 2018, des conflits, suivis d'événements météorologiques extrêmes et de chocs économiques, ont été les principales causes des crises alimentaires, c'est-à-dire des situations dans lesquelles des populations ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique⁵. On a enregistré des crises ou des conflits dans 11 des 16 pays sans littoral (soit presque 69 pour cent), contre 22 sur 39 pour les pays côtiers (juste au-dessous de 56 pour cent). Toujours en 2018, 9 des 16 pays enclavés ont connu des crises alimentaires.

⁴ La prévalence de l'insécurité alimentaire grave et modérée mesure le nombre de personnes qui n'ont pas accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources. Les personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire grave ont généralement épuisé leurs réserves de nourriture et, dans les cas les pires, sont restées un jour (ou plus) sans manger. Celles qui vivent en situation d'insécurité alimentaire modérée ne sont pas certaines de pouvoir se procurer à manger et sont contraintes de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments qu'elles consomment.

⁵ L'insécurité alimentaire aiguë correspond à une privation de nourriture qui menace des vies ou des moyens d'existence, quels qu'en soient les causes, le contexte ou la durée.

10. Les principaux indicateurs utilisés pour les enfants de moins de 5 ans – émaciation, retard de croissance et excès pondéral – évoluent de façon à peu près similaire aux moyennes sous-régionales et ne sont donc pas déterminés par la caractéristique d'enclavement des pays. C'est également vrai de la prévalence de l'obésité chez l'adulte, de l'insuffisance pondérale à la naissance, de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois et de l'anémie chez les femmes en âge de procréer. Plusieurs pays – en particulier le Burkina Faso, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Lesotho, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda et le Zimbabwe – ont réussi à réduire notablement (davantage que la moyenne sous-régionale) la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans entre 2012 et 2018.

III. Évolution de la croissance économique et du développement social

11. La plupart des pays sans littoral, mais pas tous, ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne de leurs sous-régions respectives. Ce tableau n'a pas changé dans les deux dernières décennies. Aucun schéma clair ne se dégage concernant la croissance du PIB par habitant ces dernières années; on constate plutôt une grande hétérogénéité entre les pays et les sous-régions. De nombreux pays sans littoral ont connu une croissance anémique ou un fléchissement économique sur la période 2000-2018. À l'inverse, des pays comme l'Éthiopie et le Rwanda ont maintenu une croissance économique forte et constante sur la même période.
12. Le niveau de mortalité infantile varie selon les sous-régions, et la position relative des pays sans littoral par rapport à la moyenne sous-régionale varie aussi d'une sous-région à l'autre. Pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, les indicateurs sont généralement inférieurs ou pires, et les pays sans littoral d'Afrique centrale enregistrent le plus souvent un résultat inférieur à la moyenne. Ce n'est toutefois pas le cas de tous les pays enclavés. Comparés à leurs sous-régions respectives, le Botswana, le Mali et le Rwanda affichent des indicateurs de développement social relativement plus élevés et un meilleur accès à l'électricité.

IV. Transformation agricole, production et investissement public dans l'agriculture

13. La production agricole des pays sans littoral se caractérise par une diversité de systèmes de production en fonction des conditions agroécologiques, de l'utilisation des terres et de la superficie de terre arable⁶. Les pays sans littoral du Sahel, par exemple, se composent en majeure partie de terres arides ou semi-arides, utilisées principalement comme pâturages. La région d'Afrique australe est une zone subhumide, présentant des variations considérables de climats, de sols et d'utilisation des terres, tandis que la région d'Afrique centrale se compose de terres humides⁷. En 2011, 90 pour cent environ des 49,6 millions d'hectares de terres agricoles du Tchad étaient en régime de pâturages permanents tandis que le Rwanda disposait de 1,9 million d'hectares, dont 79 pour cent de terres arables ou occupées par des cultures permanentes. Les pays sans littoral possèdent des terres arables, comme le montrent les chiffres de 2016 du Burundi (47 pour cent), du Malawi (40 pour cent) et du Rwanda (47 pour cent). Ils disposent également d'abondantes ressources en animaux d'élevage, puisque deux de ces pays, l'Éthiopie et le Tchad, fournissent près de 10 pour cent de la viande produite en Afrique subsaharienne. Les pays

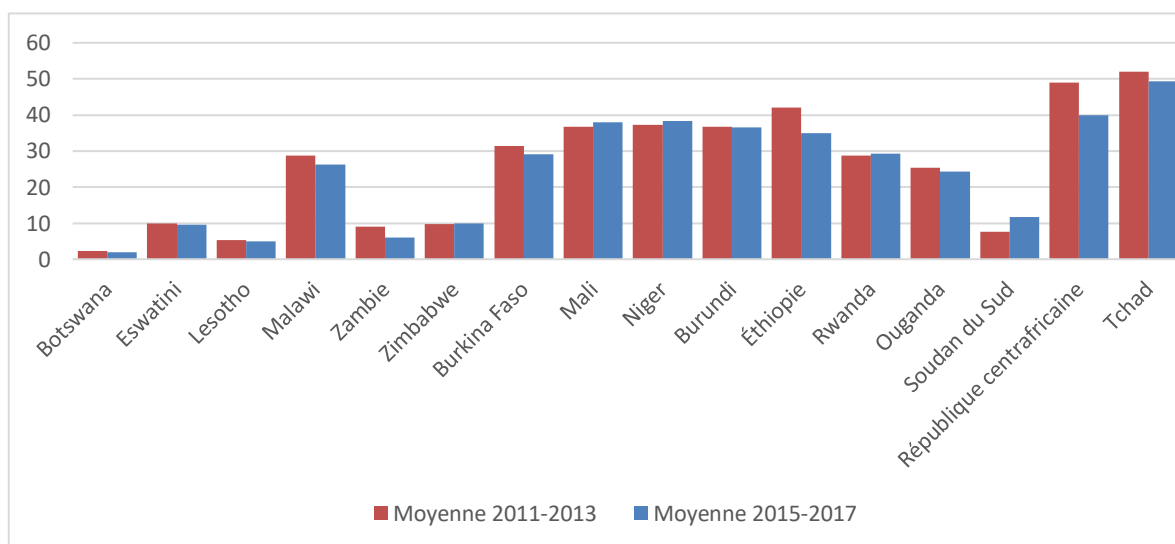
⁶ Les terres agricoles englobent les terres arables, les terres en culture permanente et les pâturages permanents. Les terres arables sont définies par la FAO comme comprenant les terres affectées aux cultures temporaires (les superficies récoltées deux fois n'étant comptées qu'une fois), les prairies temporaires destinées au fauchage et au pâturage, les jardins maraîchers ou potagers et les terres en jachère temporaire. Les terres abandonnées à la suite de cultures itinérantes sont exclues.

⁷ FAO et ITPS. 2015. *Status of the World's Soil Resources* (rapport sur l'État des ressources en sols du monde, en anglais). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS), Rome (Italie).

africains sans littoral représentent 36 pour cent des terres émergées subsahariennes, mais seulement 26 pour cent des terres agricoles (principalement au Mali, au Niger et au Tchad), 32 pour cent des terres arables et des terres en culture permanente et 25 pour cent des pâturages permanents. Des investissements publics et privés soutenus dans l’agriculture peuvent tirer parti de cette grande diversité de zones agroécologiques pour opérer une transformation agricole susceptible d’améliorer la vie de millions de personnes dans ces pays.

14. En dépit de cette diversité de conditions agroécologiques, la productivité agricole demeure inférieure à ce qu’elle pourrait être dans de nombreux pays africains sans littoral. L’une des raisons à cela est la faible utilisation d’intrants. L’utilisation d’engrais, par exemple, est inégalement répartie, et la consommation totale d’engrais (en kg/ha) est inférieure à la moyenne africaine. Quatre pays sans littoral toutefois (le Botswana, le Malawi, le Mali et la Zambie) font état d’un taux de consommation d’engrais supérieur à la moyenne du continent.
15. La plupart des pays africains enclavés (10 sur les 15 qui produisent des données) ont une part moyenne de la valeur ajoutée de l’agriculture dans le PIB supérieure aux 15 pour cent de moyenne de l’Afrique. La part relativement élevée du secteur agricole dans le PIB témoigne de la faible diversification dans la structure des économies de la plupart des pays sans littoral, qui accroît leur vulnérabilité aux risques d’origine climatique.

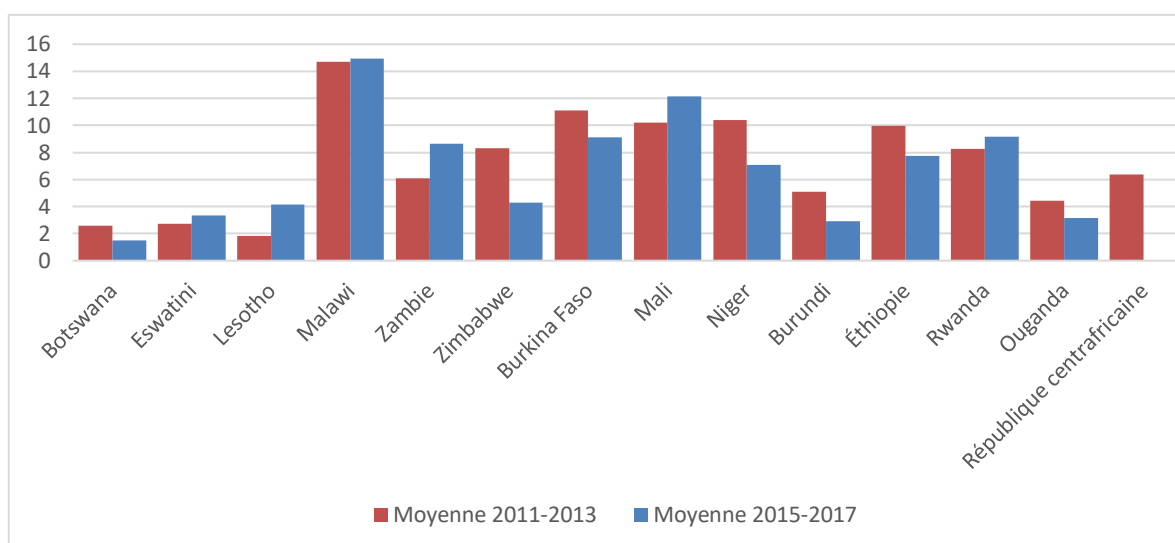
Figure 3. Valeur ajoutée de l’agriculture (en pourcentage du PIB)



Source: Système régional d’analyse stratégique et d’appui à la connaissance (ReSAKSS)

16. La dépense publique dans l’agriculture est un instrument essentiel pour stimuler la croissance de ce secteur, améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. On note une variabilité importante des investissements publics susceptibles de renforcer les capacités nécessaires pour obtenir des résultats dans l’agriculture de nombreux pays africains sans littoral. Peu de ces pays investissent dans l’agriculture à un niveau égal ou supérieur à la cible du Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine (PDDAA), qui est d’au moins 10 pour cent des dépenses publiques. Sur la période 2015-2017, la part des dépenses publiques affectées à l’agriculture allait de 2 pour cent au Botswana à 15 pour cent au Malawi. Dans le même temps, cinq pays – le Burkina Faso, le Malawi, le Mali, le Rwanda et la Zambie – atteignaient ou maintenaient la cible du PDDAA de 10 pour cent. La moitié environ des pays africains sans littoral ont réduit la part des dépenses publiques dans l’agriculture entre 2011-2013 et 2015-2017.

17. Une question essentielle pour l'action des pouvoirs publics est de savoir quels investissements publics ont les plus rentables pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Les dépenses publiques dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et des routes ont fait la preuve qu'elles contribuaient fortement à la croissance agricole dans toutes les régions, quoiqu'à différents degrés. Dans l'agriculture, l'investissement dans la recherche et la vulgarisation a systématiquement produit des rendements élevés en termes de croissance de la productivité, laquelle est souvent associée à une meilleure sécurité alimentaire et nutrition. Comprendre les effets des différents types d'investissements publics peut aider les décideurs publics à favoriser la combinaison d'investissements qui produit les meilleurs résultats pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition⁸.
18. En plus des investissements publics, des sommes considérables de financement privé seront nécessaires dans de nombreux pays d'Afrique, que ce soit des pays sans littoral, des pays de transit ou des pays côtiers, car les fonds provenant actuellement des sources publiques, des partenaires de développement et des prêts bancaires sont nettement inférieurs aux investissements requis pour opérer une transformation de l'agriculture. Les estimations de la Banque africaine de développement indiquent que, en moyenne, le montant d'investissement supplémentaire nécessaire pour financer la transformation agricole en Afrique est compris entre 32 et 40 milliards d'USD par an. Comblé ce déficit nécessite des efforts soutenus pour attirer les financements privés et institutionnels dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Les pays qui veulent y parvenir doivent mettre en place un environnement propice aux investissements privés, notamment des politiques et des règlements qui favorisent la croissance de l'agriculture, créent des marchés de produits alimentaires bien huilés et permettent l'investissement privé tout au long des chaînes de valeur. Des solutions de financement innovantes, telles que les instruments permettant de réduire les risques ou les financements mixtes, ainsi que des démonstrations du potentiel de rendement corrigé des risques des projets agricoles et agroalimentaires, peuvent aussi être utilisées pour mobiliser des financements privés supplémentaires susceptibles d'être investis dans l'agriculture.
19. Le soutien d'une croissance agricole positive est une condition nécessaire d'amélioration de la sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté rurale. À cet égard, peu de pays africains sans littoral ont enregistré une croissance agricole de 6 pour cent au moins sur la période 2015-2017. Sur cette période, quatre pays seulement – l'Éthiopie (5,3 pour cent), le Mali (6,7 pour cent), le Niger (6,3 pour cent) et le Rwanda (5,3 pour cent) – ont eu un taux de croissance agricole supérieur à 5 pour cent, tandis que sept autres pays affichaient un taux compris entre 2 et 4 pour cent. Le Lesotho et le Malawi ont enregistré une croissance nulle, et le Burundi, l'Eswatini et le Soudan du Sud, une croissance négative.

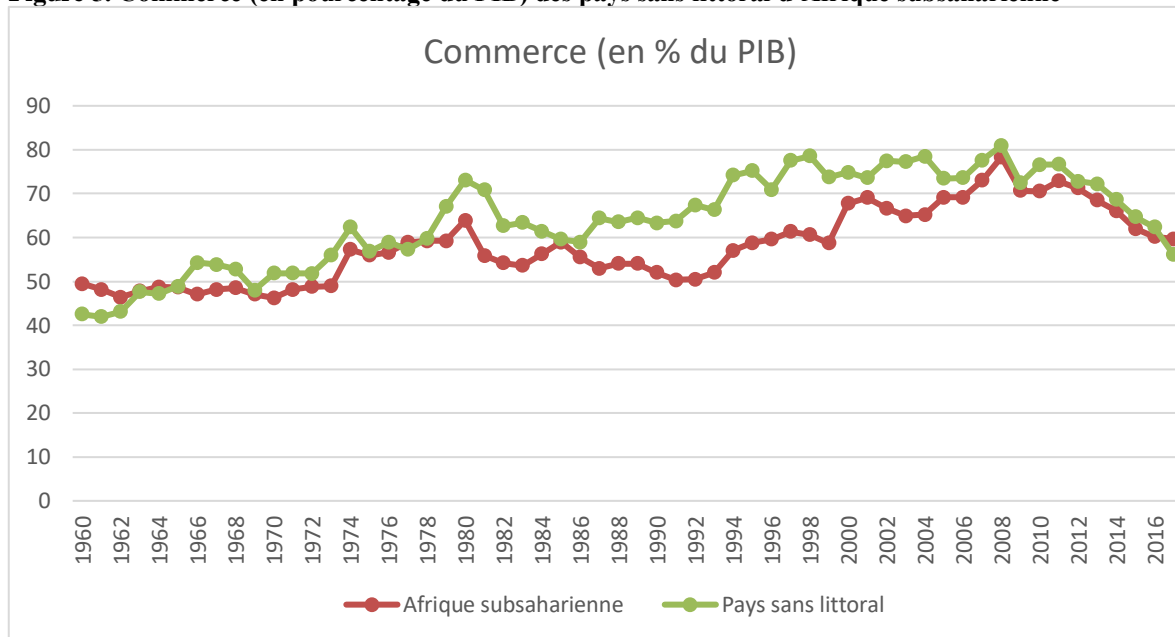
Figure 4. Dépenses de l'État dans l'agriculture (en pourcentage des dépenses totales)

Source: Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance (ReSAKSS)

V. Commerce et compétitivité

20. Les pays sans littoral d'Afrique sont fortement tributaires du commerce, légèrement plus que le reste de l'Afrique subsaharienne. Sur la période 2011-2013, la part du commerce dans le PIB était en moyenne de 74 pour cent dans les pays enclavés, contre 71 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. En outre, leur balance commerciale est négative, les importations dépassant les exportations dans la plupart des cas. La quasi-totalité des pays africains sans littoral, à l'exception du Botswana, connaissent un déficit commercial chronique.

⁸ *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012: Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur.* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 2012.

Figure 5. Commerce (en pourcentage du PIB) des pays sans littoral d'Afrique subsaharienne

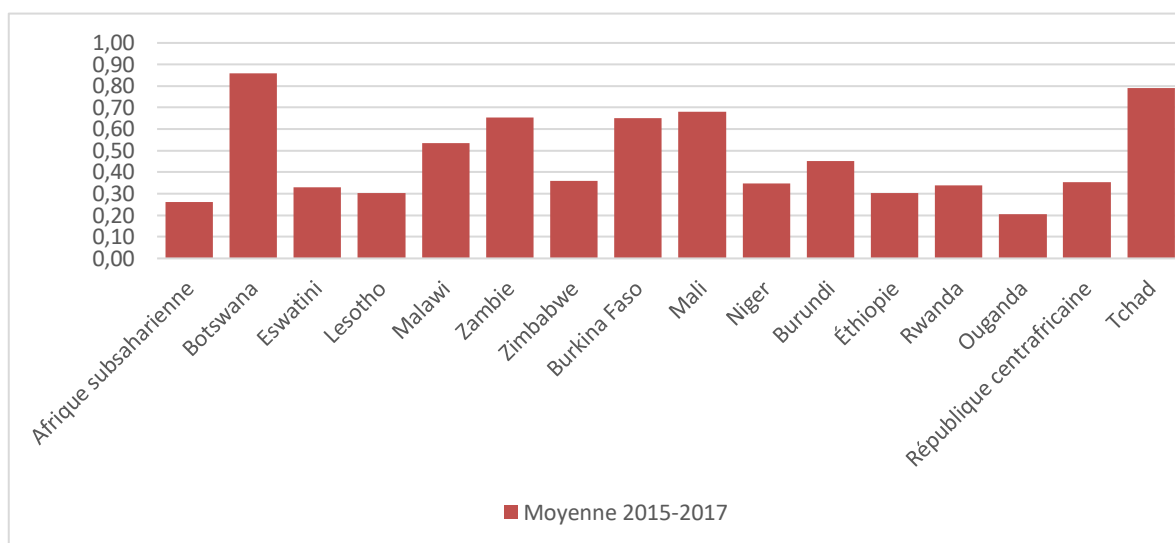
Source: Ouverture commerciale pondérée par la valeur des échanges, calculée par les auteurs à partir des données de la Banque mondiale.

21. Les pays africains sans littoral ont une base de production étroite. Les exportations se concentrent soit sur des produits agricoles à faible valeur ajoutée, soit sur des produits miniers. Du fait de leurs capacités productives limitées et de la structure non diversifiée de leurs exportations, ces pays sont très vulnérables aux perturbations extérieures, comme une baisse des prix des produits à l'échelle mondiale. Les exportations sont concentrées sur les diamants au Botswana, le pétrole au Tchad, l'or et le coton au Mali, l'uranium au Niger et le cuivre en Zambie⁹. La figure 6 présente l'indice de concentration des exportations¹⁰. Le Botswana, le Burkina Faso, le Mali, le Tchad et la Zambie présentent la plus forte concentration des exportations et sont donc moins diversifiés. L'Ouganda est le seul pays à avoir un indice de concentration inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble.

⁹ <https://wits.worldbank.org/countrysnapshot/en/WLD/textview>.

¹⁰ Une valeur d'indice plus proche de 1 indique que les exportations ou les importations d'un pays sont très concentrées sur un petit nombre de produits. À l'inverse, des valeurs proches de 0 témoignent d'exportations ou d'importations se répartissant de façon plus homogène sur une série de produits.

Figure 6. Indice de concentration des produits (indice de Herfindahl-Hirschman)¹¹ – Moyenne 2015-2017



Source: UNCTADStat.

22. D'un point de vue macroéconomique, l'intégration du commerce demeure faible dans les pays sans littoral. Les exportations des pays africains enclavés représentent 0,2 pour cent des exportations mondiales, contre 1,4 pour cent pour les pays de transit. À l'intérieur de la région, les exportations des pays africains sans littoral représentent 12,6 pour cent des exportations de l'Afrique subsaharienne vers le reste du monde, contre 87,4 pour cent pour les pays de transit.
23. Les taux tarifaires élevés sur les produits finis et d'autres barrières non tarifaires pratiqués par certains pays d'Afrique sans littoral leur confèrent une haute protection et se traduisent par une faible diversification des exportations¹². Cette situation entraîne une perte substantielle de bien-être en raison de prix plus élevés pour le consommateur, et de coûts également plus élevés à l'importation de produits intermédiaires, d'équipements et d'outils.
24. Comparés aux pays de transit, les pays africains enclavés ont moins de chances de pouvoir tirer profit de débouchés commerciaux sur les marchés d'exportation régionaux et mondiaux pour stimuler leur croissance économique et gérer leur situation au regard de la sécurité alimentaire. Le tableau 1 présente l'indice de performance logistique, une mesure de la logistique commerciale fondée sur six mesures de performance (1 correspond à une faible performance à 5 à la performance la plus élevée)¹³. Les données disponibles indiquent que trois pays africains sans littoral seulement – le Botswana (3,04), l'Ouganda (3,04) et le Rwanda (2,99) – enregistrent une performance supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (2,4).

¹¹ L'indice de Herfindahl-Hirschman est une mesure courante de la concentration des marchés, également utilisée pour déterminer leur compétitivité.

¹² Lopez-Calix, J., & Pitigala, N. (2019). Trade Policy to Catalyze Export Diversification: What Should Landlocked Fragile Countries Do? The Cases of Mali, Chad, and Niger.

¹³ L'indice de performance logistique recouvre la compétence et la qualité des services logistiques, la facilité avec laquelle il est possible d'organiser des expéditions à des prix concurrentiels, la fréquence à laquelle les envois atteignent leur destinataire dans les délais prévus ou escomptés, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transport, la capacité de suivi et de traçabilité des expéditions et l'efficacité des processus de dédouanement.

Tableau 1. Données de facilitation du commerce pour certains pays

Nom du pays	Coût d'exportation (USD/conteneur)	Coût d'importation (USD/conteneur)	Nom du pays	Coût d'exportation (USD/conteneur)	Coût d'importation (USD/conteneur)
Pays sans littoral			Pays de transit		
Tchad	6 615	9 025	Cameroun	1 379	2 267
Mali	2 440	4 540	Sénégal	1 225	1 940
Burkina Faso	2 305	4 330	Ghana	875	1 360
			Côte d'Ivoire	1 390	1 960
			Togo	1 015	1 190
Éthiopie	2 380	2 960	Djibouti	885	910

Source: Banque mondiale

25. Une comparaison du coût des échanges internationaux pour quelques pays sans littoral et pays de transit voisins révèle des schémas intéressants. Premièrement, les pays de transit ont généralement des coûts par conteneur exporté et importé inférieurs à ceux des pays enclavés. Ainsi, le coût des échanges internationaux de Djibouti est égal au tiers de celui de l'Éthiopie. De même, le Ghana, pays de transit, présente un coût par conteneur exporté qui est parmi les plus faibles de l'Afrique de l'Ouest en raison des améliorations apportées aux infrastructures de facilitation du commerce et aux infrastructures logistiques. Deuxièmement, le coût d'exportation et le coût d'importation d'un conteneur varient généralement moins entre pays de transit qu'entre pays sans littoral. En d'autres termes, les coûts d'exportation et d'importation sont à peu près les mêmes pour les pays de transit. Troisièmement, l'éloignement par rapport à un port de mer influe également sur le coût des échanges internationaux. Les voies terrestres accueillent l'essentiel des échanges africains puisqu'elles représentent 80 pour cent du transport de marchandises¹⁴, tandis qu'une petite partie seulement du commerce se fait par avion. Le Burkina Faso (1 100-1 900 km), le Mali (1 200-1 400 km) et le Tchad (1 800-1 900 km) sont parmi les pays les plus éloignés des ports maritimes. Cela étant, les coûts d'un conteneur exporté et importé sont nettement moins élevés pour le Burkina Faso et le Mali que pour le Tchad, ce qui laisse penser que les pays sans littoral peuvent surmonter leur handicap géographique et améliorer leur compétitivité commerciale en prenant les mesures de facilitation et en procédant aux investissements appropriés.
26. Le niveau élevé de dépendance à l'égard du transport routier crée des problèmes pour les pays africains sans littoral, notamment des tracasseries (multiplication des points de contrôle, longs retards, pots-de-vin). Les négociants qui utilisent le transport routier sont aussi soumis à une multiplicité de taxes, droits et redevances spécifiques à la frontière, ce qui augmente les aléas et réduit la transparence. Ces problèmes, combinés à la nature poreuse des frontières, expliquent l'importance des échanges informels dans le commerce transfrontière. Ainsi, la valeur des exportations informelles de l'Ouganda est estimée à un tiers du commerce formel (EDIC en Ouganda, 2013). Au Niger, deux tiers des échanges avec le Nigéria sont informels (EDIC au Niger, 2008). Quant au Tchad, ce sont approximativement 84 pour cent des échanges agricoles qui sont informels¹⁵.

¹⁴ UNECA (2009). Africa Review Report on Transport.

¹⁵ Lopez-Calix, J., & Pitigala, N. (2019). Trade Policy to Catalyze Export Diversification: What Should Landlocked Fragile Countries Do? The Cases of Mali, Chad, and Niger.

27. L'autre dimension de la connectivité est le développement des technologies de l'information et des communications (TIC). L'accès à internet est essentiel pour permettre aux entreprises, aux institutions publiques et aux ménages d'opérer de façon efficiente dans une économie moderne, et ce facteur peut jouer un rôle critique pour accroître la connectivité, stimuler la compétitivité et faciliter le commerce régional et mondial. Ces dernières années, l'accès à internet a connu une croissance rapide en Afrique subsaharienne, mais on constate des différences marquées d'utilisation de ce réseau selon les pays de la région. L'utilisation est particulièrement basse dans les pays sans littoral, parce que le coût de l'infrastructure nécessaire pour fournir les infrastructures physiques est plus élevé et obtenir un accès dans ces pays dépend des pays de transit. Les données d'enquête montrent que, dans les pays enclavés tels que le Burundi et le Niger, 1 pour cent seulement de la population utilise internet, et cette part est de 2 pour cent seulement au Tchad¹⁶. En revanche, 20 pour cent de la population du Rwanda se sert d'internet, ce qui indique que les investissements publics visant à étendre l'accès à l'électricité et à internet sont essentiels pour améliorer l'utilisation de ce réseau et en particulier déployer l'accès aux services dans les zones rurales qui accueillent la majorité des ménages en situation d'insécurité alimentaire et sous-alimentés.
28. Les indicateurs de compétitivité, tels que les indicateurs *Doing Business* et l'indice de compétitivité mondiale (GCI), montrent que les économies africaines sans littoral enregistrent généralement des performances inférieures à celles de leurs pairs dans ce domaine. Sur les 190 pays classés selon l'indice de la facilité de faire des affaires (*Ease of Doing Business*), les économies africaines enclavées telles que la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Tchad figurent parmi les dix derniers. De même, 8 des 16 pays africains sans littoral ont des scores de compétitivité mondiale inférieurs au score médian de l'Afrique subsaharienne, qui est de 45,2, le Tchad occupant la dernière place des économies étudiées. On constate toutefois de grandes disparités, tant selon l'indicateur *Doing Business* que selon l'indice de compétitivité mondiale, à l'intérieur des économies africaines sans littoral. Le Rwanda enregistre un niveau de performance impressionnant et figure parmi les 50 premières économies du classement selon l'indice de la facilité de faire des affaires. Le Botswana, l'Ouganda, le Rwanda et la Zambie obtiennent un score supérieur à la médiane de l'Afrique subsaharienne à l'indice de compétitivité mondiale. La grande diversité des classements obtenus sur le plan de la compétitivité semble indiquer que, quelles que soient leurs contraintes géographiques, les pays peuvent améliorer l'environnement réglementaire et le cadre de compétitivité des entreprises – essentiels à une croissance et une création d'emplois et de revenus soutenues – au moyen de politiques proactives et d'une volonté sans faille.

VI. Questions essentielles à l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral

29. Les pays africains sans littoral font face à des besoins spéciaux de développement et doivent relever des défis particuliers en matière de sécurité alimentaire, qui étouffent leur possibilité de développement et leur intégration effective dans l'économie mondiale. Ainsi que les participants à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique l'ont demandé, il est urgent d'agir pour répondre aux besoins des pays enclavés en situation de déficit vivrier. Le plan d'action proposé devrait être mis en concordance avec le Programme d'action d'Almaty et avec l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui fournissent une possibilité unique de renforcer la collaboration entre les pays africains sans littoral et leurs pays de transit respectifs.

¹⁶ Internet Access in Sub-Saharan Africa, Poverty & Equity Notes, n° 13, mars 2019, Groupe de la Banque mondiale.

30. Les questions recensées dans ce document montrent que la géographie, pour importante qu'elle soit, n'est pas nécessairement le principal facteur déterminant de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Certains des pays africains sans littoral ont considérablement amélioré leur situation à cet égard, ce qui porte à croire qu'une situation géographique enclavée ne se traduit pas nécessairement par de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
31. Accroître l'investissement public et privé dans l'agriculture est essentiel pour libérer les potentialités liées à d'abondantes ressources en terres et en animaux d'élevage et fournir les résultats qui augmentent la production et la productivité agricoles et améliorent les conditions d'existence des millions de personnes vivant de l'agriculture. Leur dépendance à l'égard de pays de transit qui sont aussi des pays en développement à faible revenu, présentant une dotation en ressources et une structure économique similaires, place les pays africains sans littoral dans une situation particulièrement délicate. Ils sont en effet totalement à la merci des infrastructures et des procédures administratives de ces pays de transit pour transporter des marchandises. La stabilité est une autre dimension importante de la sécurité alimentaire, ce qui impose une coordination régionale pour réduire les fluctuations des prix (en cas de flambée des prix internationaux). Il est donc urgent d'élaborer un programme d'action globaliste, axé sur les résultats et assorti d'un calendrier précis, qui se concentrerait sur des réformes importantes des politiques de transit, de façon à gérer les aspects matériels et non matériels de la connectivité des transports et des TIC dans les pays sans littoral et les pays de transit.
32. La solution permettant de relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays africains sans littoral doit faire une place claire au commerce des denrées alimentaires. Des politiques commerciales d'ouverture des marchés de produits alimentaires peuvent augmenter la disponibilité et la diversité d'aliments souvent très transformés et abaisser leur prix pour les consommateurs. Par ailleurs, un recours accru aux aliments importés est susceptible d'accroître la consommation de produits à forte teneur énergétique, souvent moins chers, qui n'apportent pas grand-chose sur le plan nutritionnel ou contiennent beaucoup de graisses, de sucre et de sel. Il faut donc bien réfléchir au compromis entre faire baisser le prix des aliments pour les rendre abordables et promouvoir de meilleures pratiques nutritionnelles, telles qu'une moindre consommation d'aliments présentant une faible valeur nutritionnelle. L'une des mesures prioritaires connexes consiste à encourager la production, la transformation, la distribution et la commercialisation d'aliments sains et nutritifs, y compris des aliments indigènes d'Afrique, qui contribuent à une meilleure alimentation et préviennent la malnutrition sous toutes ses formes.
33. Des actions proactives pour associer les pays sans littoral aux initiatives régionales ouvrent de nouvelles possibilités de relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui caractérisent ces pays. L'intégration régionale par l'amélioration de la logistique et des infrastructures commerciales, par exemple, est la mesure la plus à même de stimuler le commerce intracontinental, y compris de produits agricoles et alimentaires, en particulier pour les pays africains enclavés¹⁷. Les initiatives régionales sont notamment les suivantes:
- Des initiatives de l'Union africaine, comme le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), ont permis une collaboration avec les communautés économiques régionales et les États Membres pour remédier progressivement aux goulets d'étranglement infrastructurels et améliorer la compétitivité commerciale en mettant en place des infrastructures transfrontières (services routier, ferroviaire, électrique, fluvial, aérien). Des partenariats renouvelés et renforcés visant à associer les pays africains sans littoral à ces initiatives aideraient à améliorer la productivité, la connectivité et l'accès aux marchés.
 - La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre de nouvelles possibilités d'encourager le développement des chaînes de valeur régionales dans les pays sans littoral. La ZLECA peut contribuer à l'intégration des pays enclavés dans les marchés régionaux, en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, qui sont une cause

¹⁷ Green, R., Issoufou, S., McGregor, T., Peralta-Alva, A., Sy, A., & Versailles, B. (2019). 3. Is the African Continental Free Trade Area a Game Changer for the Continent?

majeure de coûts de transaction élevés et de compétitivité commerciale bridée. Le développement des chaînes de valeur régionales permet de nouer des liens entre des acteurs opérant sur des segments différents des chaînes de valeur nationales ou régionales pour augmenter la valeur ajoutée et créer des emplois décents et des possibilités de revenu, y compris pour les femmes et les jeunes. La ZLECA offre aussi la possibilité d'améliorer l'accès des consommateurs à des produits moins chers et de stimuler le commerce agricole transfrontière.

- Les pratiques innovantes permettant de résister aux aléas climatiques doivent être encouragées à l'échelle du continent pour aider les pays africains sans littoral à faire face au changement climatique. Ainsi, la Vision 25x25 pour une agriculture intelligente face au climat en Afrique donne corps au projet de l'Union africaine de faire en sorte que 25 millions au moins de familles d'agriculteurs pratiquent cette agriculture d'ici à 2025¹⁸. Cela aidera les agriculteurs des pays enclavés, en particulier ceux qui pratiquent une agriculture de subsistance et ceux qui dépendent fortement des pluies saisonnières, à faire face aux effets préjudiciables du changement climatique (hausse des températures, phénomènes météorologiques extrêmes et sécheresse).
34. Les grandes disparités observées au sein du groupe des pays africains sans littoral dans les résultats de l'agriculture, le commerce, la facilitation du commerce et la compétitivité portent à croire qu'une économie peut réaliser des progrès considérables sur le plan de la compétitivité et de l'environnement réglementaire des entreprises, quelle que soit sa situation géographique. L'existence, dans les pays africains sans littoral, de zones obtenant des résultats nettement supérieurs ou inférieurs à la moyenne dans le domaine du commerce, de la compétitivité et de la connectivité à internet témoigne de la nécessité d'adopter des politiques proactives visant à améliorer l'environnement réglementaire et le climat des affaires, à renforcer les institutions et à encourager les investissements propres à bâtir des économies compétitives pour relever les défis essentiels de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays enclavés.

¹⁸ <https://www.nepad.org/news/africa-redouble-efforts-vision-25x25-climate-smart-agriculture>.